



SAINT ROMAIN

COMPTE RENDU SOMMAIRE

De la séance Ordinaire du Conseil Municipal

Du 9 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Serge GRAPPIN, le Maire.

Date de la convocation : 02/05/2017

Membres présents : Mrs Serge GRAPPIN, David BISE, Gilles BUISSON, Patrick GERMAIN, Jacques CHEVALIER, Bernard MARTENOT, Mathieu THIBERT; Mmes Carole CHABOCHE, Myriam MULLER, Sandra POULET.

Le quorum étant atteint, Monsieur Serge GRAPPIN, Maire, déclare ouverte la séance publique du Conseil Municipal.

Nomination d'un secrétaire de séance : En application des dispositions de l'article l 2121-15, le conseil municipal nomme David BISE aux fonctions de secrétaire de séance.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 avril 2017

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 04/04/2017, ne soulève aucune observation. Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations n°2017-05-016: indemnités des élus

M. le Maire rappelle qu'à la suite de la modification de l'indice brut terminal de la fonction publique au 1^{er} janvier 2017, il est nécessaire de fixer les taux des montants des indemnités des élus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les taux actuels : 17% pour le Maire et pour chacun des 3 adjoints 6.60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Vote : accord à l'unanimité

3- Délibération n°2017-05-017 et 2017-05-018: échange de parcelles communales à Saint Romain le Haut et déclassement du domaine public

Suite à la renumérotation cadastrale de parcelles à Saint Romain le Haut, M. le Maire propose de confirmer l'échange des parcelles D3487 et D3488 avec la parcelle D3490 entre la commune et la SCI Chloe, comme accepté lors de la délibération du 26 mai 2016.

Le conseil municipal accepte de déclasser la parcelle D3990 rue Poudray comme n'étant plus affectée matériellement à l'usage du public.

Vote : accord à l'unanimité

4- Délibération n°2017-05-019 : vente de terrains en Pichotot en faveur du Syndicat d'Aire de Lavage Meloisey/Saint Romain

Suite à la renumérotation cadastrale de parcelles à Saint Romain, en Pichotot, M. le Maire propose de confirmer la vente des parcelles B774, B777 et B781 (anciennement numérotées B724, B767 et B722) pour une superficie de 909m² en faveur du Syndicat d'Aire de Lavage de Meloisey / Saint Romain, comme accepté lors de la délibération du 26 mai 2016.

Vote : accord à l'unanimité

5- Délibération n°2017-05-020 : fixation des ratios promu/promouvable pour l'avancement de grade

Le Conseil Municipal a fixé le taux de promotion qui sera appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade, en adoptant les ratios promus/promouvables de 100%, identiques à tous les grades d'emplois, et a déterminé les critères de choix pour fixer ces ratios.

Vote : accord à l'unanimité

6- Délibérations n°2017-05-021 : Vœu relatif au maintien de la gratuité des transports scolaires pour les familles de Côte d'Or

M. le Maire rappelle que suite à la loi NOTRe, la compétence du service des transports scolaires sera transférée du Conseil départemental vers le Conseil Régional. Les familles devront s'acquitter de frais qui pourrait atteindre 120€.

Le Conseil municipal demande à la Présidente du Conseil Régional de maintenir la gratuité des services sans frais de dossier.

Vote : accord à l'unanimité

Questions et informations diverses

1/ Compte-rendu des réunions par les élus et des décisions du maire en vertu de ses délégations.

2/ Lecture des courriers de :

- Conseil Départemental : refus du conseil municipal d'organiser une projection de film dans le cadre des 80ans de la Route des Grands Crus aux vues des coûts
- Association les Godillots : accord du conseil municipal pour le passage des VTT le 21 mai 2017

3/ Manifestations :

- 27 mai à 8h00 : journée environnement : chaque citoyen est invité au grand nettoyage
- 14 juillet : le conseil envisage l'achat d'un barnum

4/ Finances / Budget :

- Pour des raisons d'économie budgétaires, le conseil envisage la suppression de l'abonnement relatif aux télécopies pour le secrétariat de mairie.

Réunion du prochain conseil municipal : le 20 juin à 20h30

Fin de la séance :

Saint Romain, le 11 mai 2017

Le Maire

Serge GRAPPIN